

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE FORMALISÉE
DATE D'ÉMISSION : 14/08/2017 - 17:10

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : Ville de Wissembourg, point(s) de contact : Service juridique Adélaïde Boehm, 11, Place de la République, F - 67160 WISSEMBOURG, Tél : +33 388548771, courriel : juridique@mairie-wissembourg.fr, Fax : +33 388732294

Code NUTS : FRF11

Code d'identification national : 21670544200012

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.ville-wissembourg.eu>

Adresse du profil d'acheteur : <https://alsacemarchespublics.eu>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://alsacemarchespublics.eu/index.php?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=13>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Ville de Wissembourg, contact : Michel Zint, 11, Place de la République, F - 67160 WISSEMBOURG, Tél : +33 388548784, courriel : m.zint@mairie-wissembourg.fr, adresse internet : <http://www.ville-wissembourg.eu>, adresse du profil d'acheteur : <https://alsacemarchespublics.eu>, code NUTS : FRF11

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : Ville de Wissembourg, 11, Place de la République, F - 67160 Wissembourg, Tél : +33 388548787, courriel : juridique@mairie-wissembourg.fr, adresse internet : <http://www.ville-wissembourg.eu>, adresse du profil d'acheteur : <https://alsacemarchespublics.eu>, code NUTS : FRF11

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

I.5) Activité principale : Services généraux des administrations publiques.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Marché de maîtrise d'oeuvre relatif au projet de réhabilitation, restructuration et extension de l'ancien gymnase municipal

Numéro de référence : 20170814

II.1.2) Code CPV principal : 71221000

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : Marché de maîtrise d'oeuvre relatif au projet de réhabilitation, restructuration et extension de l'ancien gymnase municipal

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

71220000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRF11

Lieu principal d'exécution : Wissembourg

II.2.4) Description des prestations : Le projet concerne la réhabilitation, la restructuration et l'extension de l'ancien gymnase municipal.

L'équipement construit au milieu des années 1960 représente actuellement une surface de 884 m² sur un seul niveau, la restructuration du site conduirait à un programme de plus de 1000m²

Cet équipement dont la vocation première était le sport est amené à évoluer vers des activités festives et associatives. Actuellement l'équipement est dédié aux activités sportives des écoles et des associations et à quelques événements non sportifs du type bourse aux vêtements, après réhabilitation il devra répondre à des besoins supplémentaires tel que la restauration collective (lors de colloques et de fêtes d'associations), l'accueil de manifestations culturelles et proposer en option une salle d'expression corporelle, un espace scénique, un préau et un abri vélos...

La part de l'enveloppe financière allouée par le maître d'ouvrage aux travaux est de 2 140 000 euros HT.

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :**

Durée en mois : 24

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer :

Nombre de candidats envisagé : 3

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : Les candidatures administrativement non recevables (ne présentant pas l'ensemble des documents et renseignements demandés) et techniquement non recevables (ne présentant pas des garanties techniques et financières suffisantes) ne seront pas admises.

Pour départager les candidats restants il sera tenu compte :

A/ de la forme de l'équipe de maîtrise d'oeuvre et des compétences présentes au sein du groupement en ce qui concerne la forme du marché: le marché sera passé sous la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire des autres co-traitant (le mandataire sera obligatoirement un architecte, une société d'architecture ou un groupement solidaire d'architectes inscrits à l'ordre des architectes), un mandataire ou un membre d'un groupement mandataire ne peut pas faire partie de plusieurs équipes candidates

B/des moyens notamment humains affectés à l'opération

C/des références présentées

Les compétences, moyens et références seront appréciés au regard de l'objet du marché à conclure

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires**SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE****III.1) Conditions de participation**

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

III.1.2) Capacité économique et financière

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

le mandataire de l'équipe de maîtrise d'oeuvre devra obligatoirement être architecte et être inscrit à l'ordre des architectes

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Concurrentielle avec négociation

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Informations sur la négociation :

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations.

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 15/09/2017 à 16 h 30

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires :

Le présent avis tient lieu de règlement de la consultation pour la phase candidature

Le dossier de candidature devra comprendre

1/un dossier administratif

- Lettre de candidature accompagnée du pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat ;
et pour chaque candidat ou membre du groupement:

- Déclaration du candidat reprenant les éléments ci-dessous :

* déclaration indiquant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices

* présentation des moyens humains (effectifs du candidat et importance du personnel d'encadrement) et matériels

* références de prestations de même nature et d'importance comparable à l'objet du marché, en cours d'exécution ou exécutés, datant de moins de 5 ans (faire figurer les indications suivantes : objet du marché, l'année ou les années de réalisation, le maître d'ouvrage, le montant HT)

- Preuve d'une assurance des risques professionnels

- Copie du jugement prononcé à cet effet si le candidat est en redressement judiciaire ;

- Déclarations prévues à l'article 48 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016

Le candidat peut fournir dès le stade la candidature les éléments de preuve listés à l'article 51 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

2/un dossier technique comportant:

- une présentation synthétique du candidat ou de l'équipe candidate avec:

* la composition du groupement et la répartition des tâches entre les différents membres ainsi que l'identification du mandataire (joindre également l'attestation d'inscription à l'ordre des architectes pour ce dernier)

* une note de motivation

- les titres d'études de chaque intervenant (joindre également le CV des différents intervenants),

- pour chaque membre du groupement une sélection de 3 références au cours des cinq dernières années avec

pour chacune, l'identification de l'opération, le maître d'ouvrage, le montant des travaux HT, le taux de rémunération, le stade d'avancement ou la date de mise en service, la nature de la mission effectuée et un maximum de trois images illustrant l'opération.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif, 31 avenue de la Paix, F - 67070 Strasbourg, Tél : +33 388212323, courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : un référé précontractuel, prévu aux art. L551-1 à L551-12 du Code de Justice Administrative (Cja), peut être introduit jusqu'à la signature du marché. Un référé contractuel, prévu aux art. L551-13 à L551-23 du CJA, peut être introduit dans les délais prévus à l'art. R551-7 du CJA. Un recours de pleine juridiction peut être introduit dans les deux mois suivant l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (art. R421-1 à R421-7 du Code de Justice Administrative).

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 14 août 2017

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3165144**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

BOAMP Publication intégrale

Département : 67 - Bas-Rhin

JOUE Publication intégrale